

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
29 JANVIER 2013**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Val-des-Lacs, tenue au lieu ordinaire des délibérations le 29 janvier 2013, au 349, chemin Val-des-Lacs à Val-des-Lacs.

Sont présents et forment le quorum requis par l'article 147 C.M. :

Berthe Bélanger	maire
Denis Desautels	cons. au poste no: 1
Lise Tremblay	cons. au poste no : 2
Denis Tremblay	cons. au poste no : 3
Pierre Cantin	cons. au poste no: 4
Sylvain Gauthier	cons. au poste no : 5
Marc-André Gendron	cons. au poste no: 6

Sylvain Michaudville, directeur général

Tous les membres du conseil ont été signifiés de la convocation de cette assemblée.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 17 h par madame la mairesse, Berthe Bélanger.

Mot de bienvenue de la mairesse

Période de questions

Adoption de l'ordre du jour

36-01-2013

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour :

1. Adoption du budget 2013
2. Adoption des taux de taxes et compensations
 - 2.1 Taux de taxes
 - 2.2 Taux d'intérêts
 - 2.3 Taux de pénalité
 - 2.4 Règlement sur compensation et ordures
3. Révision du programme triennal en immobilisation

**Période de questions
Levée de l'assemblée**

ADOPTÉE

1. Adoption du budget 2013

37-01-2013

Il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère, et résolu à l'unanimité d'adopter le budget 2013 comportant les recettes et les dépenses suivantes :

SÉANCE EXTRAORDINAIRE
29 JANVIER 2013

Budget 2013	
RECETTES	
Total des taxes foncières et compensations	1 811 374 \$
Paiements tenant lieux de taxes	43 209 \$
Transferts	442 242 \$
Services rendus	39 468 \$
Imposition de droits	69 850 \$
Amendes et pénalités	28 550 \$
Intérêts	50 455 \$
Autres revenus	111 708 \$
TOTAL DES REVENUS	2 596 856 \$
DÉPENSES	
Administration générale	576 393 \$
Sécurité publique	323 594 \$
Transport	517 079 \$
Hygiène du milieu	227 299 \$
Santé et bien-être	19 124 \$
Urbanisme	138 567 \$
Loisirs et Culture	187 213 \$
Frais de financement	58 156 \$
Remboursement dette long terme	194 534 \$
Activités d'investissement	356 391 \$
Réserves financières et fonds réservés	- 1 494 \$
TOTAL DES DÉPENSES	2 596 856 \$

ADOPTÉE

2. Adoption des taux de taxes et compensation

2.1 Taux de taxes

38-01-2013

Considérant le règlement 45 de la Municipalité de Val-des-Lacs;

Il est proposé par monsieur Pierre Cantin, conseiller, et résolu à l'unanimité d'adopter un taux de taxation à 0.855 \$ par 100 \$ d'évaluation pour l'exercice financier 2013. Ce taux est réparti comme suit, à savoir :

Taxe générale : 0.579 \$/100 \$
Sûreté du Québec : 0.104 \$/100 \$
Écocentre : 0.016 \$/100 \$
Incendie : 0.058 \$/100 \$
Service de la dette : 0.099 \$/100 \$

ADOPTÉE

2.2 Taux d'intérêts

39-01-2013

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, et résolu à l'unanimité d'adopter un taux d'intérêt de 12 % l'an sur tous les comptes impayés conformément à l'article 981 du Code municipal.

ADOPTÉE

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
29 JANVIER 2013**

2.3 Taux de pénalité

40-01-2013

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité de décréter une pénalité de 0.5% du principal impayé par mois complet de retard, jusqu'à concurrence de 5% par année conformément à l'article 250.1 de la Loi sur la fiscalité municipale.

ADOPTÉE

2.4 Règlement sur les compensations et les ordures

Avis de motion

Avis de motion est donné par monsieur Denis Tremblay, conseiller qu'un projet de règlement sera déposé lors d'une prochaine assemblée afin d'établir les taux de compensations des ordures pour 2013.

Une dispense de lecture est demandée conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec. Les membres du conseil ayant déjà reçu le premier projet de ce règlement.

3. Révision du programme triennal en immobilisations

41-01-2013

Il est proposé par monsieur Pierre Cantin, conseiller, et résolu à l'unanimité de réviser le programme triennal en immobilisation pour les années 2013-2014.

ADOPTÉE

Période de questions

Levée de l'assemblée

42-01-2013

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur Marc-André Gendron, conseiller, et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée. Il est 17 h 36.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Je, soussigné, Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office, que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

**Berthe Bélanger,
maïresse**

**Sylvain Michaudville,
secrétaire-trésorier, directeur général**